

Communiqués et brèves nouvelles

Le C.I.O. a un nouveau doyen.

A la suite de la démission du Comte Paolo Thaon di Revel, membre du C.I.O. pour l'Italie et désormais membre honoraire, c'est à M. G.-D. Sondhi, Inde, membre de la Commission Exécutive, que revient le titre officieux mais combien honorable de doyen du Comité International Olympique. Nous le prions de trouver ici l'expression de nos félicitations les plus chaleureuses et de nos vifs remerciements pour les nombreuses activités qu'il déploie en faveur du Mouvement Olympique, au sein du C.I.O. comme à travers le monde, depuis 1932. Rappelons que M. Sondhi, ancien coureur de fond et joueur de hockey, a été le fondateur de l'Association indienne d'athlétisme amateur en 1946 et qu'il est à l'origine des Jeux Asiatiques qui furent célébrés pour la première fois à New Delhi en 1951.

Le sport et la publicité

M. Armand Massard, vice-président du C.I.O., nous prie de diffuser le communiqué suivant, ce que nous faisons volontiers, car son actualité est permanente.

C'est au nom des Règlements Olympiques qui méritent une application plus stricte pour préserver un amateurisme déjà assez menacé, que je me permets d'attirer l'attention des dirigeants sur certaines pratiques regrettables qui n'ont que trop tendance à se généraliser.

Sous prétexte de réceptions destinées à célébrer des victoires sportives, ce sont des marques de divers produits, spiritueux, apéritifs, nutritifs, etc., qui organisent les réunions et en assurent les frais pour en tirer quelque prestige aux yeux du public.

Le pavillon sportif couvre (mal) la propagande commerciale.

Ces abus se multiplient — ils ont attiré déjà l'attention des instances olympiques — ils risquent de compromettre la dignité de ceux qui se prêtent à ces pratiques regrettables : organisateurs en titre et récipiendaires fêtes.

Les abus de la publicité, engageant le sport dans de telles conditions sont à condamner, et risquent de provoquer des sanctions qui malheureusement atteindraient des innocents qu'on cherche à « honorer » à trop bon compte.

Une stèle à l'effigie de Coubertin commémore le 70^e anniversaire du C.I.O. à Tokyo.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture des Jeux de la XVIII^e Olympiade, le 10 octobre 1964, en présence du président et des membres du C.I.O., du Comité Olympique Japonais, du Comité d'organisation des Jeux et du Corps diplomatique, le D^r Shingoro Takaishi, membre du C.I.O. pour le Japon, a inauguré une stèle à l'effigie du Baron Pierre de Coubertin, fondateur du Comité International Olympique en 1894 et rénovateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne. Le monument — un bloc de pierre volcanique japonaise — est situé sur la plate-forme de l'entrée ouest du Stade national de Tokyo. On peut y lire : « 70^e anniversaire du C.I.O. — XVIII^e Olympiade Tokyo 1964 ».

Une place Pierre-de-Coubertin à Paris.

Sur proposition de M. Armand Massard, premier vice-président du C.I.O. et président du Comité Olympique Français, le Conseil municipal de Paris, dont M. Massard est d'ailleurs le doyen, a attribué le nom de « place Pierre-de-Coubertin » à la place située face au stade du même nom, dans le XV^e arrondissement de Paris. Le Comité International Olympique se félicite de cette décision et remercie vivement celui qui en fut l'initiateur.

Nos visiteurs.

M. Eduardo Dibos, membre du C.I.O. pour le Pérou, a fait de Lausanne une escale de son voyage de retour à l'issue des Jeux de Tokyo. Il s'est arrêté à Mon-Repos, le 12 novembre 1964, où il a visité le Musée olympique et s'est entretenu avec le secrétaire général du C.I.O.

Un mois plus tard, M. Eric Jonas a reçu la visite de M. R.-William Jones, secrétaire général de la Fédération internationale de basketball amateur. Nous ne trahisons aucun secret en révélant que le basketball féminin fut longuement évoqué en cours d'entretien.

Le 5 décembre 1964, M. Marcel Henninger, président du Comité Olympique Suisse, venait en voisin montrer le Musée olympique à ses hôtes, le Père de la Chablière, membre du Comité Olympique Canadien, et M. l'abbé Ronald Landry, directeur de l'Association canadienne des centres de loisirs.

La nouvelle année aux bureaux du C.I.O. fut inaugurée par la visite, le 4 janvier, de notre nouveau membre pour la Hollande, le Jonkheer Herman A. van Karnebeek, dont nous reparlerons dans notre prochain bulletin, lorsque nous évoquerons la personnalité et l'activité sportive des cinq membres élus à la 62^e session du C.I.O. à Tokyo.